

24

Le pourcentage d'employé-es travaillant à domicile a plus que doublé depuis 2016

Au cours des dernières décennies, de nombreux changements ont influencé les lieux, les horaires et les méthodes de travail au Canada. Cette transformation est due à de multiples facteurs, notamment aux progrès technologiques (c.-à-d. l'Internet, les téléphones cellulaires), à l'évolution des besoins du marché du travail, de même qu'à l'évolution des préférences et des attentes des travailleuses et travailleurs. Tout récemment, un grand nombre de personnes ont été contraintes de travailler à domicile en raison de la pandémie de COVID-19, alors que des mesures de santé publique étaient en place pour prévenir la propagation du virus.

Les données de l'Enquête sur la population active (EPA)^a montrent qu'en mai 2024, près du quart des employé-es de 15 à 69 ans des 10 provinces travaillaient au moins en partie à domicile, soit exclusivement (13,2 %), soit dans le cadre d'un arrangement hybride (10,3 %)^{b,1}. Bien que le pourcentage de celles et ceux qui travaillent principalement à domicile ait diminué depuis le sommet record de 41,1 % enregistré en avril 2020 pendant la pandémie de COVID-19², il représente aujourd'hui plus du double du pourcentage enregistré en mai 2016 (7,1 %)³.

Les données de l'EPA ne tiennent pas compte des territoires et des réserves, mais les données antérieures du Recensement de 2021 montraient quant à elles que le Nunavut (7,3 %), les Territoires du Nord-Ouest (9,7 %) et le Yukon

(11,4 %) enregistraient les plus faibles proportions d'employé-es de 15 ans et plus travaillant à domicile au pays⁴. En 2021, c'est l'Ontario qui présentait la proportion la plus élevée, où près de 3 employé-es de 15 ans et plus sur 10 (29,7 %) travaillaient à domicile. Les données du Recensement de 2021 ont également montré que le travail à domicile était plus fréquent chez les personnes de 75 ans et plus (38,0 % des femmes et 34,6 % des hommes), et moins fréquent chez les plus jeunes de 15 à 24 ans (13,3 % des femmes et 11,5 % des hommes)⁵.

Certaines personnes préfèrent travailler à domicile pour faciliter la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales⁶. Parmi les personnes de 15 à 69 ans interrogées qui travaillaient à domicile en février 2021 et qui travaillaient à l'extérieur avant la pandémie de COVID-19, 38,9 % ont indiqué qu'elles préféreraient travailler la plupart ou la totalité de leurs heures à la maison une fois la pandémie terminée⁷. Une proportion similaire (40,9 %) affirmait qu'elles préféreraient travailler au moins la moitié de leurs heures à domicile, tandis que seulement 20,2 % souhaitaient recommencer à travailler la plupart ou la totalité de leurs heures à l'extérieur du domicile.

Pourquoi s'en préoccuper?

La proportion croissante d'emplois qui peuvent être exercés à domicile offre aux travailleuses et travailleurs et à leur famille une plus grande



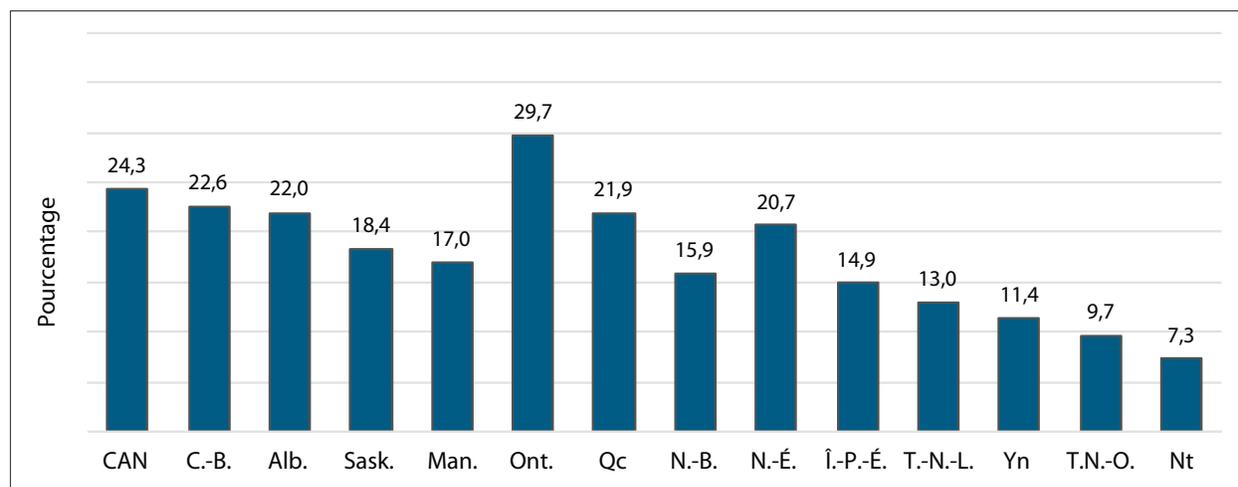
LA FAMILLE COMPTE 2024 | LE TRAVAIL DES FAMILLES

flexibilité qui les aide à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales. Le travail à domicile peut en outre ouvrir la voie à des possibilités d'emploi à distance sans que les familles soient contraintes de quitter leur communauté d'origine, où les possibilités d'emploi sont parfois limitées. Des estimations récentes montrent toutefois que la plupart des emplois (60 %) ne peuvent être exercés à domicile⁸, et que plusieurs d'entre eux ne pourront probablement jamais l'être en raison de la nature du secteur ou de l'emploi.

D'un point de vue positif, le travail à domicile limite, voire supprime les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. De longs trajets journaliers, particulièrement en voiture, peuvent nuire à la santé des travailleuses et

travailleurs et affecter leur capacité à maintenir un sain équilibre entre vie professionnelle et personnelle⁹. Des études ont par ailleurs montré que le travail à domicile peut aussi avoir des conséquences négatives. Dans les familles avec enfants, le travail à domicile a tendance à renforcer les différences stéréotypées entre les genres. Certaines études indiquent que les mères travaillant à domicile consacrent plus de temps que les pères aux activités connexes aux soins des enfants¹⁰. Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2022, bien que les pères travaillant à domicile s'occupent davantage de leurs enfants et leur consacrent plus de temps que les pères travaillant à l'extérieur de la maison, ils en font toujours moins que les mères travaillant à la maison¹¹.

Pourcentage d'employé-es de 15 ans et plus travaillant à domicile, Canada, provinces et territoires, 2021



Source : Statistique Canada. (30 novembre 2022). Tableau 98-10-0456-01 Catégorie du lieu de travail selon les secteurs d'industries, la grande catégorie des professions et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement⁴.

^a Les données de l'EPA excluent les territoires, les personnes vivant dans les réserves, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes régulières ainsi que les personnes vivant en établissement institutionnel.

^b Il convient de noter que cette proportion inclut les personnes en télétravail, ainsi que celles qui travaillent dans des secteurs où le travail s'effectue normalement à domicile, comme l'agriculture.



LA FAMILLE COMPTE 2024 | LE TRAVAIL DES FAMILLES

Références

- ¹ Statistique Canada. (7 juin 2024). Enquête sur la population active, mai 2024. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240607/dq240607a-fra.htm>
- ² Statistique Canada. (8 mars 2024). Enquête sur la population active, février 2024. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240308/dq240308a-fra.htm>
- ³ Statistique Canada. (22 août 2023). Le navettage en automobile et en transport en commun augmente en 2023. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230822/dq230822b-fra.htm>
- ⁴ Statistique Canada. (30 novembre 2022). Tableau 98-10-0456-01 Catégorie du lieu de travail selon les secteurs d'industries, la grande catégorie des professions et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement. <https://doi.org/10.25318/9810045601-fra>
- ⁵ Statistique Canada. (30 novembre 2022). Tableau 98-10-0455-01 Catégorie du lieu de travail selon les sous-secteurs d'industries, la grande catégorie des professions, l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties. <https://doi.org/10.25318/9810045501-fra>
- ⁶ Emploi et Développement social Canada. (Septembre 2016). *Conditions de travail souples : Commentaires reçus*. https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/corporate/portfolio/labour/programs/labour-standards/reports/what-we-heard-flexible-work-arrangements/Conditions_de_travail_souples-FR.pdf
- ⁷ Mehdi, T., et Morissette, R. (1^{er} avril 2021). Travail à domicile : productivité et préférences. *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00012-fra.htm>
- ⁸ Messacar, D., Morissette, R., et Deng, Z. (8 juin 2020). Inégalités en matière de faisabilité du travail à domicile pendant et après la COVID-19. *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00029-fra.htm>
- ⁹ Allen, J., Palm, M., Tiznado-Aitken, I., et Farber, S. (Octobre 2022). Inequalities of extreme commuting across Canada. *Travel Behaviour and Society*, 29, 42-52. <http://dx.doi.org/10.1016/j.tbs.2022.05.005>
- ¹⁰ Kim, J. (26 novembre 2018). Workplace flexibility and parent-child interactions among working parents in the U.S. *Social Indicators Research*, 151, 427-469. <https://doi.org/10.1007/s11205-018-2032-y>
- ¹¹ Wray, D. (5 juin 2024). Télétravail, emploi du temps et bien-être : données probantes tirées de l'Enquête sur l'emploi du temps de 2022. *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2024003-fra.htm>



La famille compte 2024 est une publication de l'Institut Vanier de la famille présentant des informations précises et actuelles sur les familles et la vie de famille au Canada. Rédigée dans un langage clair, elle est composée de chapitres sur un éventail de sujets et tendances qui ont une incidence sur la vie familiale au pays. Ses quatre sections (la structure, le travail, l'identité et le bien-être des familles) trouvent appui sur le **Cadre sur la diversité et le bien-être des familles**.

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade Centrepointe
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
info@institutvanier.ca
www.institutvanier.ca



Cette publication est autorisée par **Creative Commons – Attribution de licence – Pas d'utilisation commerciale 4.0 International**.

Comment citer ce document :

Battams, N. (2024). Le pourcentage d'employé-es travaillant à domicile a plus que doublé depuis 2016. Dans *La famille compte 2024*, L'Institut Vanier de la famille. <https://institutvanier.ca/la-famille-compte-2024/le-pourcentage-d-employe-es-travaillant-a-domicile-a-plus-que-double-depuis-2016>

